



Dijon, vendredi 12 mai 2023

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2023/02954**Modifiant l'avis n° FR/2023/02724**

Pris en application :

Code des transports

Modalités d'exploitation**Canal de Bourgogne - tunnel de Pouilly****Modification temporaire des horaires de navigation (Passage à la demande programmée) (tous les usagers - dans les deux sens)****- à partir du 14/04/2023 à 09:00 au 21/05/2023 à 19:00**o **Canal de Bourgogne**

entre les pk 154,642 (Ecluse de Pouilly) et pk 160.635 (Ecluse d'Escommme)

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés que suite à des difficultés d'exploitation et pour des raisons de sécurité, la navigation sur le tunnel de Pouilly se fait **à la demande, en fonction des disponibilités de service.**

Pour organiser au mieux la traversée de cette section du canal de Bourgogne, les usagers doivent impérativement se signaler auprès de l'UTI Bourgogne/CEMI de l'Auxois en prévenant au moins 48h à l'avance par téléphone au **07 63 97 39 33, afin de programmer leur passage** en fonction des disponibilités de VNF.

Le présent avis ne se substitue pas aux autres mesures temporaires de navigation en cours ou à venir. Il est recommandé de consulter régulièrement les avis à la batellerie.

Service(s) à contacter :

UTI Bourgogne, 1 chemin Jacques Baerze, CS 36229, 21062 DIJON CEDEX

Tél : 03 45 34 13 50 - Fax : 03 45 34 12 99

Direction territoriale Centre-Bourgogne, Chemin Jacques de Baerze, CS 36229, 21062 DIJON CEDEX

Tél : 03.45.34.13.00 - Fax : 03.45.34.12.99

Date limite d'affichage :

22/05/2023

Chargé de mission



Laurent SMETANIUK